

COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 21 FEVRIER 2022 A 20 HEURES

Conseillers en exercice : 11 Présents : 7 Absent : 0 Excusés : 4 Pouvoirs : 2 Votants : 9

L'an deux mille vingt-deux, le lundi vingt et un février, à 20 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 15/02/2022, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Montfleur, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude NEVERS, Maire.

Conseillers présents : Jacqueline AURINE, Michel CHAVANT (Sauf pour la délibération n°2022-03), Raphaëlle COURVOISIER, Jean-Claude NEVERS, Sylvie PASQUELIN, André PERICO, Jean-Louis TISSOT

Excusés : André GONTIER-ACKERMANN (Pouvoir à Jean-Louis TISSOT)
Nathalie GUYENET (Pouvoir à Jean-Claude NEVERS)
Sylvain TUANI, Guillaume VERHEECKE

Absents : //////////////////////////////////////

Secrétaire de séance : Raphaëlle COURVOISIER

Délibération n°2022-01 : Salle des fêtes : Modification de la cuisine, tarif consommation électrique

M. le Maire demande au Conseil à se prononcer sur les modifications ou achats à réaliser à la cuisine de la salle des fêtes ainsi que la précision sur le tarif de consommation électrique à appliquer lors des locations ;

Le Conseil Municipal, par 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention, décide :

- La suppression de la chambre froide, de la table en bois et de la cuisinière se trouvant dans la cuisine de la salle des fêtes ;
- L'achat d'un frigo, d'un four électrique et d'un percolateur.
- Le relevé du compteur d'électricité à chaque location et la facturation au tarif en vigueur.

Délibération n°2022-02 : Rénovation des statues de l'église et du tableau de la Vierge au Rosaire

Mme Jacqueline AURINE présente au Conseil le dossier de rénovation de certains objets se trouvant dans l'église et inscrits à l'inventaire des Monuments Historiques ;

Le Conseil Municipal, par 9 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention, décide :

- La rénovation des statues de St Hugues de Lincoln et de Saint- Bruno pour un montant d'après devis du Centre Régional de Restauration et de Conservation des Œuvres d'Art de 31 966 € dont 15 240 € de subvention de la DRAC et 7 991 € du Département.
- La rénovation du tableau représentant la Vierge au Rosaire pour un montant d'après devis de Mme Marie LARRERE estimé à 9 930 € subventionné par la DRAC à hauteur de 4 965 € et par le Département à hauteur de 2 482 €

NB : Dossiers de demandes de subvention en cours

Délibération n°2022-03 : Renouvellement du bail de chasse

Considérant que le bail de chasse en cours est échu, M. le Maire invite le Conseil à se prononcer sur son renouvellement ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, par 8 voix Pour, 0 voix Contre, 0 abstention, accepte :

- Le renouvellement du bail de chasse sur les terrains communaux y compris les bois communaux, accordé à l'ACCA de Montfleur pour un montant annuel de 257 € d'une durée de 9 ans à compter du ce jour, 21 février 2022 pour se terminer le 20 février 2031.
- Autorise M. le Maire à signer le bail avec M. le Président de l'ACCA de Montfleur.

Questions diverses : //

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Suivent les signatures pour les trois délibérations du 21/02/2022

Jacqueline AURINE

Michel CHAVANT
(Sauf pour la délibération n°2022-03)

Raphaëlle COURVOISIER

André GONTIER-ACKERMANN
(Pouvoir à Jean-Louis TISSOT)

Nathalie GUYENET
(Pouvoir à Jean-Claude NEVERS)

Jean-Claude NEVERS

Sylvie PASQUELIN

André PERICO

Jean-Louis TISSOT